



Ligue Hauts de France de Tennis de Table Comité de l'Aisne

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 28 octobre 2022

Membres présents: Irène DAVID, Corine MOLINS, David BEAUVISAGE, Yvon BERTIN, François DAVID, Thierry DONNET, Claude FRANCOIS, Francis GERARD, Bernard LESSIRE, Tony MARTIN, Claude NOIRON, Jean-François WUILLEMAIN

Membres absents excusés : Isabelle RIBEIRO, Patrick TABARY

Ouverture de la réunion à 20h.

Le compte rendu du 9 septembre 2022 est approuvé.

Infos du président (Tony MARTIN) : L'association **VESLES ET CAUMONT TT** est réaffiliée depuis le 23/9/2022. Le comité compte **854 licenciés** (contre 769 en 2021, 758 en 2020, et 923 en 2019) et 70 licences événementielles. Tony a assisté aux **assemblées générales** des autres comités de la Ligue. L'**assemblée générale** de la ligue prévue le 15 octobre, sera reportée à une date à définir. La ligue a consulté les comités sur les actions axées sur le **sport / santé**, et envisage d'organiser une information dans chaque département sur les **violences sexuelles** (pour l'Aisne, le lieu retenu est CREPY ; la date n'est pas encore définie). Le calendrier des **compétitions** est adapté, et les règlements et les lieux validés (consultables sur cd02tt.net).

Open de rentrée (Yvon BERTIN) : belle réussite pour cette première édition jouée le 18 septembre à SOISSONS (renouvellement pour l'an prochain adopté). Le côté « loisir » (pas de points gagnés ou perdus) a globalement été salué pour une telle compétition de rentrée par les 97 joueurs : 22 poussins à cadets (classés 500-699) dans le tableau A ; 32 joueurs 500 à 899 dans le Tableau B ; 25 joueurs classés 500 à 1199 dans le tableau C ; 18 dans le tableau toutes catégories.

Championnat par équipes (Yvon BERTIN) : **Journée 1** : 4 équipes incomplètes, et forfait en D1/1 de LA CAPELLE 3 contre FRESNOY 1. **Journée 2** : 2 équipes incomplètes ; mauvaise composition d'équipe de LA CAPELLE 3 en D1/1 ; 2 joueurs non qualifiés (Clément DEUDON ayant joué lors de la 1^{ère} journée en équipe 2, et Gaétan ROMAGNY en équipe 4) conduisent à une défaite par pénalité (au lieu de 9/9 contre ASPTT St QUENTIN HARLY). **Journée 3** : 4 équipes incomplètes. Match en D3/2 entre CONDE EN BRIE 1 et SOISSONS 8 est reporté (à jouer avant le 10 décembre).

Règlements sportifs 2022 FTTT :

https://www.fftt.com/site/medias/shares_files/reglements-sportifs-2022-v3-applicables-1er-juillet-2022-4050.pdf

II.112.2 - Non-participation à une rencontre de championnat

Lorsqu'une équipe d'une association est exempte d'une journée de championnat ou bénéficie d'un forfait, l'association envoie une feuille de rencontre en respectant le règlement de l'échelon concerné dans les délais prévus. Les joueurs figurant sur la feuille de rencontre sont alors considérés comme ayant participé à cette journée. En cas de non réception de la feuille de rencontre dans les huit jours suivant la date officielle de la journée de championnat, les joueurs ayant participé à la journée précédente sont considérés comme ayant participé à cette journée au titre de cette équipe.

Lorsqu'une équipe d'une association déclare forfait lors de la première journée d'une phase de championnat, ne peuvent participer à la deuxième journée dans cette équipe que des joueurs n'ayant pas participé à la première journée de championnat dans une autre équipe de l'association.

Lorsqu'une équipe d'une association est exempte de la première journée de la première phase de championnat, l'association doit adresser les noms des joueurs prévus pour disputer cette rencontre, dans les mêmes délais que les feuilles de rencontre de cette journée. Dans le cas contraire, l'équipe n'est pas autorisée à participer à l'épreuve. Lorsqu'une équipe d'une association déclare forfait pour une autre journée de championnat, les joueurs ayant disputé la journée précédente au titre de cette équipe ne peuvent pas jouer dans une équipe de numéro supérieur pour cette journée

Critérium fédéral (Thierry DONNET) : Premier tour joué à SOISSONS les 15 et 16 octobre. Belle participation, avec 55 joueurs le samedi (au lieu de 33 l'an passé) et 51 le dimanche (contre 59 l'an passé). Le tour n°2 se jouera les 3 et 4 décembre à TERGNIER (inscriptions pour les tours 2 à 4 ouvertes sur SPID

Le ping Axonais sur Internet → <http://www.Cd02tt.net>

jusqu'au 4 novembre).

Coupe vétérans (François DAVID) : tour départemental joué à SOISSONS le 1^{er} octobre 2022 : les équipes qualifiées pour l'échelon régional (prévu le 26 mars à LIBERCOURT seront informées dès que possible (pro rata fonction des équipes présentes dans les autres départements).

Coupe de l'Aisne (Patrick TABARY) : 15 équipes engagées dans le tableau A (classés 5 à 8), et 14 dans le tableau B (classés 5 à 12). Le tableau C (toutes catégories) est supprimé, une seule équipe étant engagée. Le tirage au sort (consultable sur cd02tt.net) a été réalisé lors de la réunion du comité ce 28 octobre. Rencontres à disputer avant le 17 décembre.

Critérium féminin et vétérans : il est choisi de les faire jouer dans une salle unique, les vétérans commençant le matin, et le critérium féminin débutant l'après midi.

Top : les joueurs seront sélectionnés par le conseiller technique départemental.

Challenge Jacques LEMAIRE : le choix est fait de jouer ces tours en 2^{em} phase, afin que la limite de classement ne soit pas un frein entre les phases 1 et 2.

Divers : Une communauté d'experts **SPID V2** est lancée par la FFTT ; JF WUILLEMAIN est candidat. Rachid NCHINECH renouvelle son **stage** (non rémunéré) de développeur web au comité jusqu'au 25 novembre 2022 (site test consultable : <http://cd02tt.site>).

Clôture de la réunion à 22h40.

Prochaines réunions : 17 novembre (20h : réunion publique en visio), 16 décembre, 3 mars (réunion publique en visio), 24 mars, 19 mai, 16 juin.

Le Président, Tony MARTIN

Le secrétaire de séance, Jean-François WUILLEMAIN